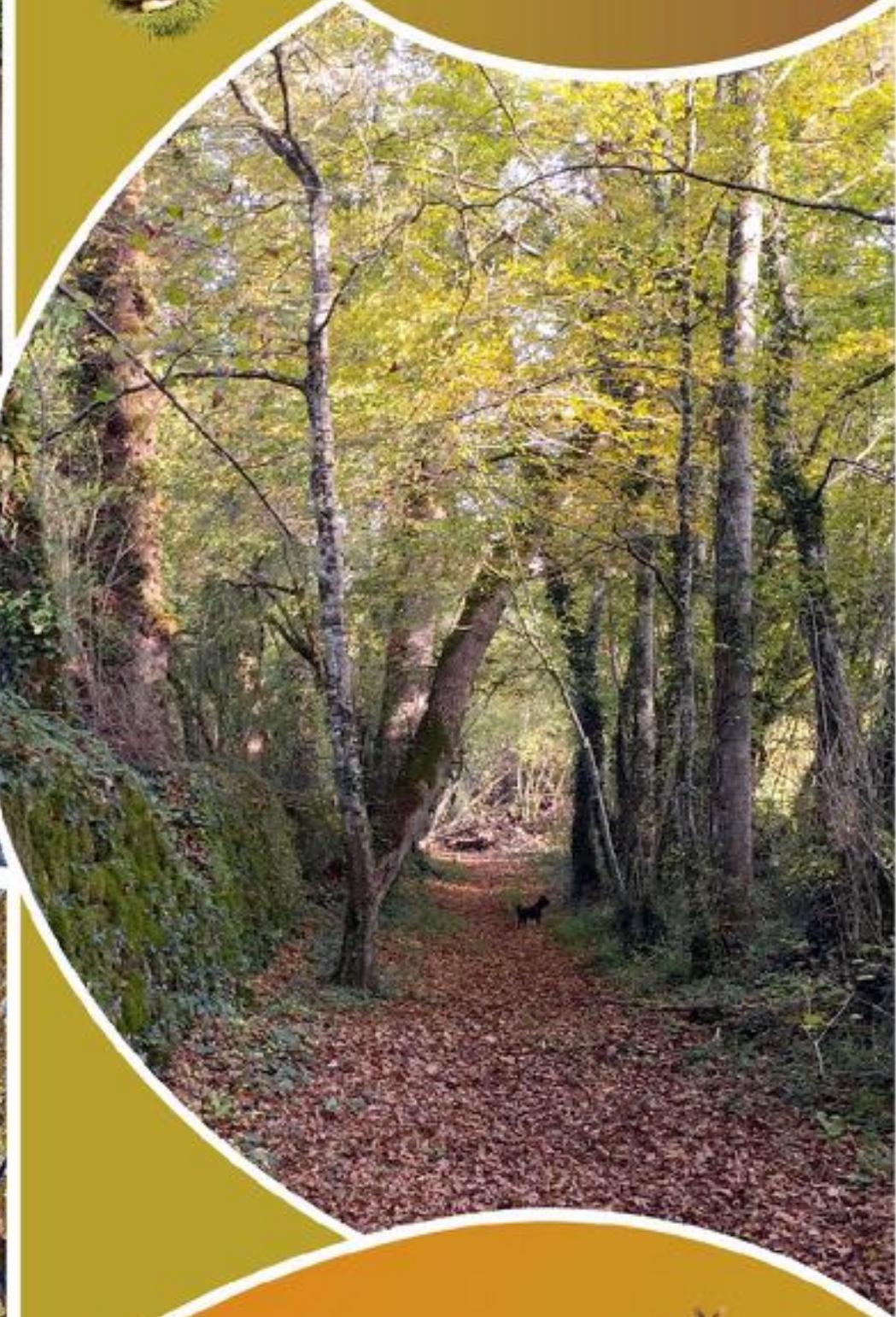




Bulletin Municipal
de LISLE



N° 67
Novembre 2017





Peut-être certains peuvent avoir l'impression d'un certain relâchement ou ronronnement au niveau de la vie municipale. Ne vous fiez pas aux apparences ! L'année 2017 a été très riche, voire souvent même assez mouvementée, au niveau des différents dossiers en cours, des événements locaux, des décisions

importantes à prendre.

Après avoir subi des baisses de dotations de la part de l'Etat pour la 4^{ème} année consécutive, nous sommes confrontés à la suppression des emplois aidés. Même si, localement, nous ne sommes concernés que par un seul poste à ce niveau, il est toutefois dommage de nous voir pénalisés à cause d'un trop grand nombre de collectivités abusant de ces emplois et ne jouant jamais le jeu à la fin du contrat, au niveau des embauches. On nous parle maintenant de suppression de la taxe d'habitation. Cela ne semble pas être une très bonne idée pour les collectivités qui, même si elles devraient être compensées à l'euro près comme promis, mais ceci reste à confirmer, perdraient forcément de leur autonomie financière avec cette suppression. Enfin, on nous parle de limiter encore nos budgets de fonctionnement, comme si la baisse des dotations ne nous avait pas déjà obligés à serrer la vis à ce niveau. A ce petit jeu, les collectivités fragiles budgétairement parlant, ne vont pas tarder à devenir totalement exsangues.

L'Etat décide, les collectivités s'adaptent. C'est notre lot au quotidien. Nous devons assurer et gérer la mise en accessibilité de l'ensemble de nos bâtiments communaux sur une période de six ans, un chantier lourd financièrement même si certaines aides peuvent nous être accordées et même si nous ne pouvons que reconnaître l'intérêt de tels travaux.

Nous devons travailler sur notre futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) avec de très nombreuses réunions auprès du bureau d'études Artélia. Il nous faut être vigilants au niveau des différents zonages à proposer et garder notre qualité de vie liée à un environnement adapté à notre façon de vivre, avec des attentes différentes selon les communes urbaines ou rurales. Nous risquons perdre ainsi des terrains intéressants, actuellement constructibles, alors que nous manquons singulièrement déjà en ce moment de propositions concrètes à pouvoir faire aux différents demandeurs. Mais en parallèle, nous devons également avoir une réflexion sur les nombreux logements vacants du centre bourg. La CCPR a décidé de se pencher sur ce constat et va proposer des incitations financières aux propriétaires afin qu'ils restaurent leurs différents logements, en plus des aides déjà existantes.

En janvier et février 2018, nous sommes tenus de mettre en place le recensement qui doit être réalisé de la façon la plus fiable possible car nos différentes dotations dépendent des chiffres rapportés. Réservez, s'il vous plaît, le meilleur accueil aux agents recenseurs qui vous contacteront et dont nous vous donnerons l'identité en temps voulu.

Au 1^{er} janvier 2019, notre communauté de communes s'élargira encore avec la fusion avec le Pays de St Aulaye. L'harmonisation des compétences exercées par la nouvelle communauté de communes, une harmonisation fiscale cohérente, font partie des premiers chantiers. Déjà plusieurs réunions ont eu lieu à ce sujet.

On nous pousse également, avec la carotte financière, à regrouper des communes pour réaliser des communes nouvelles. Nous avons bien sûr, commencé à réfléchir à cette possibilité, nous avons eu des premiers contacts. Mais nous ne sommes actuellement sur aucune certitude et conscients de décisions importantes à prendre. Il peut être urgent d'attendre, d'un côté, mais peut être aussi de ne pas rater le train d'un autre côté, et de prendre le risque de se retrouver plus ou moins isolé dans un bref délai.

Au point de vue administratif, on nous a imposé les fiches de postes pour les agents, les entretiens professionnels et la refonte totale des différents régimes indemnitaires. Mais nous devons également faire vivre et réactualiser le règlement intérieur, le document unique, le plan communal de sauvegarde, et maintenant on nous confie les PACS ! Aussi, secrétaires de mairie et élu(e)s sont souvent « au taquet ».

Nous devons encore veiller à nos effectifs dans les écoles et éviter une suppression de classe qu'attend de pied ferme l'Inspection Académique. Jusqu'à quand pourrons-nous nous défendre avec nos arguments humains, réels, mais subjectifs par rapport à l'objectivité et la froideur de l'inspection ? Pour augmenter nos effectifs, le circuit scolaire qui passe toujours sur la commune de Bussac, prend dorénavant également des enfants à Creyssac. On ne pourra pas dire que nous ne faisons rien pour nos écoles !

Enfin, pour finir avec tout ce qui nous tombe sur la tête et que nous subissons de plein fouet, signalons la fermeture de deux bars Lislois sur un peu plus d'un an. Si le bar « Le Bienvenu » est un cas un peu spécial avec le décès de « Friquette », espérons que cet établissement sera vite rendu à sa fonction première qui a toujours été la sienne depuis des décennies et qui est absolument indispensable à la vie de notre bourg-centre. La commune a besoin de ce bar. Il y va de son attractivité touristique et de la vie lisloise au quotidien. Signalons juste au passage que la commune a acquis une licence IV, celle du bar du Périgord. Celle-ci pourra peut-être se montrer utile dans un proche avenir !





Il ne m'est non plus pas possible de passer sous silence, au niveau des désagréments au quotidien, la très mauvaise qualité actuelle des réseaux de téléphonie mobile, voire d'internet. A nos très nombreuses réclamations à ce sujet, à l'envoi d'une pétition, on nous répond toujours la même chose : saturation des réseaux ou panne ponctuelle. Si ce constat est facile à faire, il serait urgent d'y remédier de façon durable. L'arrivée de la fibre optique sur Lisle devrait modifier la donne au niveau d'internet ! Mais nous restons prudents et septiques !

Enfin, outre ces soucis journaliers, nous devons suivre et gérer nos dossiers d'investissement au niveau de la commune :

L'église : la 3^{ème} tranche est terminée. La 4^{ème} et dernière tranche sera réalisée en 2018 et concernera surtout la restauration de l'intérieur de la nef et de l'abside ainsi que la mise en place d'un chauffage adéquat. Le montant de cette tranche est d'environ 120 000€ht. Elle sera financée à 80 % par l'Etat (DRAC), la Région et le département (qui aide lui au chauffage). Ces travaux nécessiteront une fermeture de l'église pendant un temps qui reste à définir. Des bons de souscription sont encore à la disposition des généreux donateurs, que nous remercions bien sûr vivement.

Le dossier du bourg-centre est en cours de réalisation avec l'aide de l'Agence Technique Départementale. Le projet est d'aménager les différentes places du village et leurs abords : place de la liberté, des banquettes, du foirail, de la halle. Nous en profiterons pour sécuriser la partie centrale du village et ralentir la vitesse parfois excessive à ce niveau. Nous étudierons l'accessibilité mairie et école maternelle.

L'Espace de Santé Rural : voici un dossier qui nous aura procuré beaucoup de tracas. Reconnaissons que certains ont tout fait pour qu'il en soit ainsi ! La communauté de

communes et l'Agence Régionale de Santé qui n'ont pas accepté de valider notre projet ont fait preuve de bien peu de sens de l'anticipation au vu du problème de la désertification médicale qui nous frappe aujourd'hui de plein fouet à la vitesse grand V. Il est facile de le constater maintenant. Il aurait été plus judicieux de se sentir concernés par ce problème dès le début de ce dossier qui constituait vraiment un remarquable défi avec cette association de 16 praticiens. Il était facile de reconnaître à ce moment-là qu'il s'agissait d'un vrai projet de territoire concernant tout le monde et non d'un simple projet communal. Mais les élus lislois et les praticiens sont obstinés et croyaient fermement à cette réalisation indispensable. Ils ont maintenu le cap ... jusqu'à l'obstacle suivant constitué par l'obligation de fouilles archéologiques. Devant le montant un peu astronomique des différents devis allant de 150 000 à plus de 200 000 €, la raison a dominé et il a été décidé à l'unanimité de n'effectuer aucun travaux sur la partie arrière de la parcelle concernée par la nécessité de fouilles et de n'utiliser que le bâtiment existant, mais sur l'ensemble du rez-de-chaussée et des deux étages, sacrifiant ainsi le logement social prévu au second étage. Une réunion récente avec le maître d'œuvre et les praticiens a entériné ce nouveau projet qui permet de loger tous les professionnels de santé connus à ce jour pour intégrer notre espace de santé, permettant ainsi d'éviter le coût élevé des fouilles et d'abaisser le montant des travaux initialement prévus, donc des annuités d'emprunt et donc du montant des loyers dus par les praticiens. Je pense que tout le monde appréciera enfin la réalisation effective de cet Espace de Santé Rural et son moindre coût. Mais entre les belles paroles des politiques, les promesses de doublement des maisons de santé et la réalité du terrain telle que nous l'avons vécue, il y a des années-lumière de décalage ! Nous espérons tous qu'au bulletin de novembre 2018, nous parlerons d'inauguration très prochaine à venir ?

Dans l'attente de ces heureux instants, je vous souhaite à tous une très bonne santé et d'excellentes fêtes de fin d'année, entourés de vos proches.

Bien amicalement,
Joël CONSTANT, Maire



Equipe de rédaction

Suzy HESELTON, Patricia DAVILA, Nicole PENINE, Joël CONSTANT
avec la participation de Michèle DUDON (pages 12 & 13)

SOMMAIRE

Dans cette édition :	Page
Le Mot du Maire	2 & 3
Réunions du Conseil Municipal	4 & 5
Réunions de la CCPR / Communauté de Communes	6 & 7
Actualité du Moment	8 & 9
Autour des Enfants	10 & 11
Il Était Une Fois Lisle / Notre Patrimoine	12 & 13
Les Associations Lisloises	14 à 18
Camping Municipal	19
Les Echos du Bullidour	20 & 21
Renseignements Utiles / Marché de Noël	22 & 23
Les Informations Diverses	24 & 25
Annnonce Recensement	26
Nouveautés : ça bouge à Lisle !	27
Fêtes de la St Roch en images	28

Bonne Lecture !



Réunion du 12 juin

- Renouvellement d'un contrat CDD, nouveau CAE, emplois saisonniers
- Cotisation pour la nouvelle caserne de pompiers à Brantôme
- Location de la licence IV appartenant à la commune aux gérants du camping municipal
- Point sur le dossier AD'AP pour la mise aux normes de l'accessibilité aux bâtiments communaux
- Dossier PAVE
- Compte rendu du service archéologique de la DRAC pour les fouilles au futur ESR
- Permanences au bureau de vote
- Organisation de la réunion publique sur le SMCTOM et l'ESR
- Odeur de peinture dans le bâtiment du périscolaire
- Cotisation à la CLE
- Installation d'un ordinateur, ex-Club Mix@ges, à la mairie
- Hygiène des enfants à la cantine scolaire (lavage des mains) / changement de blouses des agents
- Projet PLUi
- Demande à un particulier au Bordiérage d'élaguer les arbres de sa propriété donnant sur la route
- Poteau électrique tombé au Venat
- Arrêtés pour la fermeture des routes lors du concours de peinture
- Fusion avec des communes voisines
- Travaux voirie & achat d'un désherbeur thermique
- Carte postale de la classe occitan du collège de Tocane

Réunion du 26 juillet

- ESR : autorisation de lancer un appel d'offres et de demander différentes aides
- TC3 de l'église : plan de financement et demande d'aides pour la dernière tranche
- Augmentation du temps de travail d'un agent suite à un départ à la retraite
- Renouvellement de la ligne de trésorerie au montant sollicité
- Participation demandée pour les séances de yoga
- Demande de subvention par l'association Osons Bio
- Plan d'aménagement et de Développement Durable (PADD) du futur PLUi
- Problème de stationnement de gens de voyage devant le stade
- EDF/SDE24 renforcements du réseau. Reflexion sur les horaires d'extinction des lampadaires
- Réflexion sur le projet de fermeture du monument aux morts
- Devis pour la réfection des courts de tennis
- La société de Chasse ne fera pas le repas annuel en 2018 (*NDLR : le repas est finalement maintenu pour le 3 mars*)
- Ménage à faire à l'extérieur de la bibliothèque
- Travaux à prévoir dans le couloir de la mairie : nettoyage et peinture
- Mobiles : coupures fréquentes. Travaux en cours sur le relais
- Ecoles : semaine de 4 jours
- Elagage route du Pont
- Point sur le budget investissement matériel, achats restant à faire au niveau du restaurant scolaire
- Qualité de l'eau de baignade : « excellent » en 2016





Réunion du 19 septembre

- Rectification du PV du 26 juillet : la décision du passage des écoles aux 4 jours est prise par les conseils d'écoles
- Intervention de Mme Labeyrie, infirmière, au sujet des médecins
- Validation par le centre de gestion de l'augmentation du temps de travail d'un agent communal
- Nomination d'un coordinateur recenseur, réflexion au niveau des agents recenseurs nécessaires
- Re-restauration d'un tarif « petite réception » de 50€ à la salle de fêtes
- Décision d'une légère augmentation des tarifs au restaurant scolaire
- Acceptation des redevances d'occupation du sol de la part de EDF et de France Télécom
- Présentation du rapport et des tarifs 2018 du syndicat SIAEP sur la qualité et le service de l'eau
- Vente aux enchères d'une licence IV de la commune
- Autorisation donnée pour l'abonnement au journal paroissial
- Aide aux victimes de l'ouragan dans les Caraïbes évoqué
- Espace de Santé Rural : résultats de l'appel d'offres pour des fouilles archéologiques, point sur le projet
- Projet PLUi
- Marché de Noël
- Réfection des courts de Tennis
- Tarif pour la mise à disposition de la salle des fêtes pour les cours de yoga
- Biens vacants
- Eglise : systèmes de chauffage et sono à étudier
- Pétition pour le maintien des Cartes Nationales d'Identité en mairie
- Formation des secrétaires pour les PACS
- Installation d'un maçon dans la commune
- Diverses réunions à programmer



La vérification des bornes incendies par les pompiers

Réunion du 2 novembre

- Personnel communal : suite à l'allongement du circuit scolaire le temps de travail d'un agent a été augmenté d'1 heure par semaine ; le tableau des effectifs est validé par le conseil ; le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) est présenté, et approuvé, par le conseil
- Décision modificative du budget du personnel suite à de nombreux remplacements au cours de l'année ; point sur la trésorerie
- Débat autour du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Rapport d'activités de la CCPR
- ESR : nouvelle esquisse validée ; nouvelle estimation financière validée à un coût moindre ; nouveau plan de financement ; accord du conseil sur la création d'un service assujéti à la TVA sur les travaux ; état des lieux sur la situation des médecins
- Présentation du dossier aménagement du bourg
- Recrutement des agents recenseurs
- Réflexion à avoir sur sur le projet de réalisation d'une commune nouvelle suite à la réception de quelques propositions
- Agenda d'accessibilité programmé (AD'AP) : aides à solliciter
- Mme HESELTON accepte d'être déléguée à la Sécurité Routière
- Travaux courts de tennis ; visite de sécurité à la salle des fêtes ; formations pour la bibliothèque ; jeux maternelle ; thermographie aérienne ; illuminations de Noël ; licence IV ; maison des assistantes maternelles ; marché de Noël : rapport voirie CCPR ; repas cantine et évolution des menus et des approvisionnements



Réunion publique du samedi 17 juin à la salle des fêtes. Thèmes abordés : le SMCTOM et l'Espace de Santé Rural



23/05 : **Conseil communautaire à St Paul de Lizonne :**

- Convention de cartographie numérique avec l'ATD24
- Etude de l'impact du transfert de la compétence des assainissements collectifs du territoire à compter du 01/01/2020
- Autorisation donnée au Président de signer 2 conventions avec TDF pour l'installation de pylônes à Villeteureix et à Tocane
- Remise à titre gratuit à la CCPR d'un véhicule du CIAS
- Attribution exceptionnelle d'une subvention pour la manifestation « Terre en fête »
- Lancement de l'élaboration d'un plan climat air énergie territorial (PCAET)
- Appel à projets « bâtiment du futur » pour le projet BEPOS à Siorac de Ribérac
- Autorisation pour déléguer la gestion de la buvette de la piscine intercommunale
- Location de lignes d'eau pour l'apprentissage et le perfectionnement de la natation
- Adoption des tarifs des accueils de loisirs extra-scolaires de la CCPR, des tarifs des accueils de loisirs périscolaires, des mini-camps d'été, du séjour à la mer et des séjours adolescents.
- Décision modificative n°1 (budget principal)
- Recrutement d'agents en raison d'un accroissement saisonnier d'activité
- Acceptation d'un don dans le cadre du Festidrôle
- Modification du tableau des effectifs
- Procédure de consultation pour le marché de travaux de voirie 2017

- Acquisition d'un tracteur et de son épaveuse avec reprises
- Attribution des subventions scolaires

13/06 : Régime indemnitaire (RIFSEEP) à la CCPR avec les secrétaires

15/06 : CCPR : Le personnel au service enfance jeunesse
Comité de pilotage pour le futur PLUi à Ribérac

19/06 : Bureau CCPR à Ribérac

21/06 : Signature des contrats d'objectifs avec le département à
Bourdeilles pour le canton de Brantôme

23/06 : Réunion d'information sur l'ambroisie

27/06 : SRB Dronne à Villeteureix

29/06 : SMCTOM à Vanxains

05/07 : Bilans avec la CAF à Siorac de Ribérac : contrat enfance jeunesse
(CEJ), relais assistantes maternelles (RAM), centre social et
culturel. Contrat de ruralité avec Mme la Préfète.

06/07 : CCPR : Actions de stratégie pour la transition énergétique à
Verteillac

08/07 : Festibio à Verteillac (Ferme de la Meyfrénie)

12/07 : **Conseil communautaire au grand étang de La Jemaye :**

- Clause d'insertion sociale dans les marchés de la CCPR
- Rapport d'activités du SRB Dronne
- Mobilité en Périgord Vert : adhésion à un groupement de commandes
- Demande d'ouverture dominicale d'une enseigne sur Ribérac
- Bail commercial pour la location du multiple intercommunal de St Sulpice de Roumagnac
- Adhésion de la CCPR à la Fédération des couveuses d'entreprises
- Location d'un bâtiment à Tocane accessible aux entrepreneurs
- Vente de terrains de la CCPR à la Sogédo
- Adhésion à Périgord Développement
- Voirie : attribution d'un fonds de concours à Celles
- Décision modificative numéro 2 (budget principal)
Révision des prix du marché de l'émulsion
- Attribution de subventions
- Ratios d'avancements de grades
- Création de postes saisonniers, de postes en contrats aidés
- Organigramme hiérarchique et fonctionnel de la collectivité



Devant la mairie de St Victor après le RAID Ados. Le RAID était sur 2 jours et une nuit pendant les vacances de Toussaint



Festidrôle à Villeteureix en mai dernier organisé par le service Enfants-Jeunesse



Le Festival des Energies au village de Beauclair à Douchaix le 29 et 30 septembre



09/09 : Journée des associations de la CCPR à St Méard de Dronne

12/09 14/09 20/09 & 21/09 : Visites des écoles et des accueils périscolaires de la CCPR

14/09 : Plan d'aménagement et de développement durable (futur PLUi) avec le cabinet Artélia à Verteillac
Comité de pilotage du relais assistantes maternelles (RAM) à Ribérac

Réunions publiques pour le futur plan local d'urbanisme (PLUi) à Villeteureix et à Tocane :
présentation du PADD

19/09 : Contrat de ruralité avec la Préfète à Siorac de Ribérac au niveau de la CCPR et de la communauté de communes du Pays de St Aulaye

21/09 : Bureau CCPR à Ribérac

23/09 : Inauguration des déchetteries de Ribérac et de Tocane

27/09 : Réunion de la CLE à Tocane

28/09 : **Conseil communautaire à Segonzac**

- Rapport d'activités 2016 de la CCPR
- Compétence scolaire : modification de l'intérêt communautaire
- Modification statutaire : Compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
- Action sociale : attribution de subvention – Démarche d'accompagnement à la fusion avec le Pays de St Aulaye
- Accompagnement des producteurs locaux à la création et l'animation d'un réseau « épicerie fine »
- Tarification accueil d'entrepreneurs
- Révision de la Carte Communale de Champagne Fontaine
- Marché de fournitures de matériaux de voirie 2018
- Marché à bon de commande pour une opération de vidanges groupées
- Reprise de l'excédent d'investissement ZAE de Villeteureix
- Décision modificative n°3 (budget principal) et n°1 (budget office de tourisme)
- Création d'une régie pour la taxe de séjour
- Amortissement des subventions
- Exonérations de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour des locaux à usage industriel et des locaux commerciaux
- Plan climat air énergie territorial (PCAET) : ventilation de la facturation
- Centre de loisirs de la CCPR : Tarifs du séjour à la montagne début janvier
- Soutien aux Initiatives Culturelles Concertées
- Acquisition d'un fonds photographique
- Ressources humaines : création d'un poste en contrat d'apprentissage. Modification du tableau des effectifs, du régime indemnitaire (RIFSEEP). Heures supplémentaires. Document unique sur les risques professionnels

03/10 : Commission enfance jeunesse à Ribérac

09/10 : Centre social et culturel de la CCPR

19/10 : Commissions scolaire, périscolaire et bâtiments à Ribérac



*Visite de Lisle au mois de juillet
avec Michèle DUDON*



Accompagnement à St Astier des enfants participant au projet triathlon mis en place dans le cadre des TAP de Montagrier, Tocane et Champagne Fontaine



L'Espace de Santé Rural

Des explications vous ont déjà été fournies à ce sujet dans le mot du Maire. Il nous reste à préciser certaines choses au niveau du timing. La toute dernière réunion du 12 octobre, réunissant le maître d'œuvre, les praticiens et la municipalité, a permis de cibler les besoins et d'organiser la mise en place des différents cabinets au sein de l'ensemble du bâtiment (rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^{ème} étage). L'architecte doit nous présenter au plus tôt l'esquisse du nouveau projet et la nouvelle estimation pour validation. Nous déposerons ensuite à nouveau un permis de construire pour arriver à un autre dossier de consultations et un deuxième appel d'offres. Mais que de complications et de temps perdu à cause de ces fouilles archéologiques qui ne devraient absolument pas rester à charge des collectivités dans un tel projet de territoire. Les travaux devraient commencer début 2018 pour finir à la fin de l'été, voire l'automne !

L'ADAP ou agenda d'accessibilité programmé

Nous sommes tenus de rendre l'ensemble de nos bâtiments communaux accessibles, sauf impossibilité technique notoire ou coût financier trop élevé. Fin 2017, début 2018, nous allons travailler sur les travaux programmés sur les années 2016-2017-2018 à savoir : La salle des fêtes, l'école primaire, le restaurant scolaire, la halle et les WC publics, le bâtiment et le site de la baignade. Pour la bibliothèque, le service de portage à domicile constitue pour l'instant une possibilité de substitution. L'accessibilité à l'église a été réalisée dans le cadre des travaux de la 3^{ème} tranche. L'accessibilité mairie et école maternelle sera incluse dans le projet d'aménagement des places du bourg. Les derniers bâtiments seront concernés par la programmation 2019 à 2021. Sur tous ces travaux nous pouvons obtenir une aide de l'état et du département. Mais dans quelles proportions ?

L'aménagement des places du bourg

Ce projet est en cours de constitution avec l'Agence Technique Départementale (ATD) pour demander des aides début 2018, mais sa réalisation sera surtout effective sur 2019 afin de ne pas doubler financièrement avec l'Espace de Santé Rural l'an prochain. Des aménagements sécuritaires sur la partie centrale du bourg sont aussi à l'étude. L'état (DETR), le Département et peut-être l'Europe ou la Région seront nos partenaires financiers.

Ordures ménagères

Il nous arrive d'être souvent dégoûtés, écœurés, révoltés de constater certains faits au quotidien au niveau des ordures ménagères. Comment est-il possible de ne pas penser à plier, voire découper des cartons de grande dimension au lieu de remplir un container avec un seul carton ? Comment est-il possible de déposer des sacs noirs au pied des containers verts sans se donner la peine de lever le couvercle et de laisser ainsi ces sacs à la merci des chiens et des chats ? Comment est-il possible de déposer des sacs d'ordures devant les colonnes à verre ou de laisser des cartons pleins de bouteilles au pied de ces mêmes colonnes ? C'est quand même un comble de fainéantise, de désinvolture, d'irrespect pour les autres. Comment est-il possible enfin, dès que l'on a gratté un jeu, de le déchirer en plusieurs morceaux et de tout jeter sur le sol de la place de la mairie ? Vous êtes certainement, et nous l'espérons, une minorité à avoir de telles attitudes, mais sachez qu'un jour ou l'autre, vous serez pris sur le fait ou dénoncés par des gens « normaux », de vrais citoyens quoi ! Ce jour-là, nous pouvons vous l'affirmer, nous serons sans pitié pour les coupables au niveau des sanctions ! Mais qu'il est dommage d'en arriver là ! N'oubliez pas tout de même que la déchetterie de Tocane nouvelle version, qui vient tout récemment d'être inaugurée, est à votre disposition trois jours par semaine.



Au hangar communal !!



Au cimetière !!

Encore des incivilités autour des poubelles !!!



La Fibre Optique arrive à Lisle

Ça y est, l'armoire est installée, il ne reste plus qu'à Orange à brancher les câbles situés dans le nouveau local technique souterrain. Normalement, avant la fin de l'année !! Vous pourrez alors constater une augmentation de vitesse appréciable sur internet et une meilleure connection téléphonique fixe. C'est du moins notre modeste attente !



Budget

Citons quelques dépenses réalisées sur 2017 ou en cours actuellement : des achats étaient nécessaires au restaurant scolaire : chaudière à gaz, réfrigérateurs, congélateurs, mais aussi à la mairie au niveau de la salle d'archives ou d'importants rayonnages très fonctionnels regroupent les différents documents triés, classés et rangés. Les courts de tennis sont en phase de restauration. Le club assure la plus grande part du financement avec seulement une petite participation de la commune. Merci à eux pour cet autofinancement. Un nouveau grand jeu a été installé pendant les vacances scolaires de Toussaint dans la cour de la maternelle. Merci à l'intercommunalité qui a réglé cette dépense ainsi que la mise en place d'un tableau numérique à l'école primaire. Un deuxième columbarium va être installé très prochainement dans le nouveau cimetière (environ 13 000 €).

Au niveau de la voirie, nous pouvons rappeler la réalisation de ralentisseurs sur Pommier, les travaux à la Sénédie, aux Pouges, l'allée piétonnière route de Ribérac, ainsi que l'entretien normal au quotidien au niveau du calcaire, du point à temps, du fauchage. Mais il faut de plus en plus savoir être patients et pas trop gourmands !!! en espérant un maximum d'équité !

Signalons également que, malgré la baisse des dotations de l'Etat, les aides aux associations n'ont en général pas baissé, et ont même parfois légèrement augmenté.

PLUi

La Communauté de Communes du Pays Ribéracois a officiellement lancé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Pays Ribéracois le 15 octobre 2015 à Villeteureix.

Aujourd'hui, après 2 ans de travail, après l'élaboration du diagnostic de territoire, les élus vont devoir se prononcer sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, véritable projet d'aménagement et de développement, feuille de route pour l'ensemble des communes de l'intercommunalité. Le PADD est le document cadre du PLUi, c'est lui qui fixe les grandes orientations de la politique de l'urbanisme et de l'habitat.

Ce PADD élaboré par les élus, partagé avec les communes et leurs populations est disponible sur le site de la communauté de communes mais également sur demande à la mairie.

Il a été discuté lors du dernier conseil municipal de Lisle, il sera adopté par la communauté de communes lors du prochain conseil communautaire.

Les grands axes du PADD devront être retranscrits dans les documents qu'il reste maintenant à produire, les règlements graphique et écrit, les orientations d'aménagement et de programmation...

Le PLUi devra être applicable pour la fin de l'année 2018. Il deviendra alors le document d'urbanisme de référence de l'ensemble des communes de la CCPR.

L'ensemble du Conseil Municipal salue la mémoire de Jean-Pierre JUGIE, maire de Douchapt et vice-président de la CCPR chargé de l'aménagement du territoire qui nous a quittés récemment. Jean-Pierre a porté très haut, avec beaucoup de courage et de passion ce document d'urbanisme.



L'inauguration, le 23 septembre, de la déchetterie de Tocane St Apre suite à un « complet relouking ».

Thermographie aérienne

Parmi les nombreuses actions mises en place dans le cadre de la transmission énergétique, la CCPR a financé l'opération « thermographie aérienne », au cours de laquelle un hélicoptère a survolé l'ensemble des communes du territoire en prenant des photos infrarouges permettant de déceler les plus fortes déperditions au niveau de chaque habitation. Si vous voulez savoir si votre maison est bien isolée, vous pouvez vous rendre en mairie et consulter le recueil de ces photos aériennes.





Ecole Élémentaire

En cette rentrée, l'école élémentaire accueille 54 élèves et une nouvelle enseignante, Mme Tyssandier.

Les enfants ont eu la chance d'aller visiter le parc du Thot, où chaque classe a fait un atelier (parure préhistorique, peintures pariétales et fouilles archéologiques - *image à droite*). L'après-midi, ils ont découvert le nouveau site de Lascaux 4 et son environnement numérique. Les enseignantes et les enfants remercient les parents accompagnateurs.

Au mois d'octobre, un intervenant est venu leur parler des fruits et des légumes, de manière ludique. Les enfants ont touché, senti et goûté.

Depuis la rentrée, une mystérieuse BIP (Brigade d'Intervention Poétique) sévit dans le bourg. Nous en saurons plus dans les mois à venir...

La rentrée à l'école maternelle s'est très bien déroulée.

Nous avons un effectif de 33 élèves dont 11 élèves de Petite-Section (PS) ; 11 élèves de Moyenne-Section (MS) et 11 élèves de Grande-Section (GS).

Il y a deux classes :

- ▶ la classe de Mme BEUROIS-HARAMBERRY Loré (enseignante et directrice) et Mme BRANGER Julie (ATSEM) s'occupe des élèves de PS-MS
- ▶ la classe de Mme MOYRAND Isabelle (enseignante) et Mme GOULARD Fanny (ATSEM).

Voici quelques projets pour cette année scolaire 2017-2018 :

- **mercredi 27 septembre c'était la journée du sport à l'école**, toutes les écoles du département étaient invitées à participer à une course défi. Les élèves devaient courir le plus longtemps possible sur un parcours balisé, dans notre cas il s'agissait de la cour de récréation de l'école maternelle. Puis les distances parcourues par chaque élève de l'école ont été totalisées : à 33 élèves ils ont couru 46 km !
Nous étions plus de 19 écoles du département à participer à cette journée du sport, qui en totalisant toutes les courses ont parcouru 1753 km en tout ! Le record a été battu puisque l'année dernière le cumul était de 1392 km. Bravo à eux.
- Nous irons **visiter une ferme** comprenant des moutons, des vaches, des lapins, et des animaux de la basse-cour : poules, canards, pintades...
- **4 rencontres sportives en partenariat avec l'USEP** (Union Sportive des Ecoles Primaires) sont à venir dans l'année.
- En avril-mai, nous irons sur plusieurs séances faire une **initiation à l'équitation**. Il s'agit d'une première approche en douceur pour les élèves et surtout de la découverte d'un poney : le shetland.
- **En mai nous participerons au FESTIVAL DE LA VALLEE** : généralement nous assistons à 2 spectacles et participons à des jeux d'animations.
- **Sortie au musée de Périgueux en fin d'année** : travail sur les sculptures d'Etienne Hadju pour la classe des PS-MS et les animaux pour les MS-GS.



Ci-dessous : le tableau numérique dans la classe de la directrice





BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Guytaine LIESS ayant quitté la vie dite « active » pour la vie paisible de retraitée, c'est Gaëlle DENEUVILLE qui a repris son poste à la bibliothèque. Nouvelle bibliothécaire et nouveaux horaires d'ouverture au public :

En Période Scolaire

Mardi de 10h à 12h et de 16h15 à 17h15
 Mercredi de 9h à 11h
 Vendredi de 9h30 à 11 h 30

En Période de vacances scolaires :

Mardi de 10h à 12h
 Mercredi de 10h à 12h
 Jeudi de 11h à 12h
 Vendredi de 11h à 12h



Le renouvellement des documents BDP (*NDLR : Bibliothèque Départementale de Prêt*) a eu lieu mercredi 25 octobre. 841 nouveaux documents sur 1500 en rayon de quoi faire d'heureux lecteurs, il y en a pour tous les goûts. Ne pas hésiter à faire les commandes de votre choix à Gaëlle ou aux bénévoles : Carmen DESMOULIN ; Marie-Françoise FARGEOT ; Muriel TORRES ; Hélène VILLEPONTOUX et Guytaine LIESS qui reste bénévole.

Bonne lecture à tous,
 Gaëlle DENEUVILLE



CANTINE SCOLAIRE

En juin 2017, quelques parents d'élèves ont décidé de s'investir pour permettre l'ouverture de notre restauration collective vers plus de produits locaux et biologiques. Le but de cette démarche est triple ; promouvoir le développement local, affiner l'éducation au goût de nos enfants et préserver leur santé.

La mairie, notre cantinière Marie Soustre et les associations locale échangent et se réunissent pour incorporer progressivement des aliments d'origine locales et/ou biologique dans les assiettes de nos enfants tout en maintenant le tarif actuel des repas.

Dans le cadre de la semaine du goût, le 13 octobre, la cantine de l'école servait un repas composé uniquement de produits bio. Ce repas avait été précédé d'une animation proposée par la Chambre d'Agriculture sur le thème « de la graine à l'assiette », qui avait permis aux enfants de découvrir (sentir, voir, toucher) et goûter des légumes frais et d'en savoir un peu plus sur leur culture (*photo à droite*).



Depuis quelques mois des parents d'élèves se sont mobilisés pour accentuer l'incorporation de produits frais, bio, locaux dans les repas servis à la cantine. Avec l'envie de participer collectivement à l'économie locale, de préserver la santé de nos enfants et l'environnement, le repas du 13 constitue une étape marquante. Un travail de fond est en cours, en partenariat avec la Mairie :

- avec des producteurs de Lisle et des environs pour approvisionner la cantine.
- avec des structures d'accompagnement (associations comme osons bio! ou le Conseil Départemental).

Mais les enfants, ils en pensent quoi de cette journée ?

Si la purée de patate douce en a surpris quelques uns par son goût sucré, elle a été appréciée par la plupart des enfants. Betteraves et yaourts ont eu beaucoup de succès. Et on a même remarqué un petit glisser un os de poulet dans sa poche pour partager avec son chien le bon goût d'un poulet bio !



EXEMPLE DE MENU BIO	PRODUCTEURS
• Betterave en salade	- Les maraichers Isle Mange Bio
• Cuisse de poulet	- Blason d'or
• Patate douce	- GANDRE Valérie
• Yaourts nature sucré	- JARILLES
• Pommes Gala	- SCEA des POUGES

Il était une fois Lisle...



Nous poursuivons ici l'historique des événements concernant **l'école maternelle**.

En 1958, la mairie et l'école maternelle subissent des travaux de réfection.

Elles seront transférées dans le bâtiment actuel de la mairie en 1960 après acquisition de l'immeuble.

Le chauffage est amélioré en 1966 par l'installation d'un poêle à mazout qui conditionne celle d'une cuve dans le bûcher. La même année il est indispensable de poser un grillage dans la cour.

Devant l'utilisation restreinte du centre post scolaire agricole (voir notre numéro 65 de novembre 2016), les deux directeurs d'école demandent en avril 1970 à ce que les classes maternelles y soit transférées. Dès octobre de la même année, il est aménagé pour recevoir les deux classes.

A la suite de sa visite du 11 juin, Mme Gerbeau Inspectrice d'académie écrit :

« ... les locaux que vous m'avez montrés, à savoir les deux classes du bâtiment d'enseignement utilisés pour l'enseignement ménager et les garages, une fois réorganisés, devraient permettre d'implanter une école maternelle rurale à deux classes dans de bonnes conditions. Il conviendra donc dès maintenant, d'assurer un effectif situé entre 45 et 50 enfants. Je me permets ... de vous suggérer de prendre contact... pour envisager les liaisons avec les communes voisines ».



Dons pour aider à la restauration de l'église St Martin

Si vous voulez faire un don pour aider à financer la restauration de notre église, merci de vous adresser à la mairie où les bons de souscription peuvent être retirés.

Vous pouvez également vous rendre sur le site internet de la Fondation du Patrimoine pour faire un paiement sécurisé www.aquitaine.fondation-patrimoine.org dans la rubrique « tous les projets ».

Au titre de l'impôt sur le revenu, les donateurs bénéficient d'une **réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de leur don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.**

Merci de votre participation.



71% de la superficie du globe est couverte par les océans. Si l'eau sur Terre représente 97% de la part océanique, le reste se présente sous forme de solide dans les glaciers et les calottes polaires, sous forme de liquide dans les lacs, les rivières, les nappes souterraines et en suspension dans l'atmosphère. Toutefois 40% de la population mondiale souffre de pénurie d'eau, 50% n'a pas de réseau d'assainissement, 20% soit 1,4 milliard de personnes sont privées d'eau salubre.

Là où l'eau coule, les hommes s'installent. Mais leur évolution démographique, l'urbanisation sans précédent, les prélèvements excessifs (l'irrigation représente 70% de la consommation mondiale d'eau douce), la dégradation des sols érodés ou bétonnés, participent au gaspillage, à la pollution de l'eau, sans compter le réchauffement climatique et voire peuvent aboutir, d'ici quelques années, à des conflits. (Sources : journal SO du 02/04/2017 – Sophie Chautard : l'indispensable de la géopolitique Studyrarna 2006- Planetoscope).

Lisle possède une grande richesse: son « or bleu » dont l'élément central se trouve être le lavoir du Bullidour.

« ...arrivées des eaux souterraines au lavoir de Lisle et dans les nombreuses sources proches. Environ **1 000 litres d'eaux souterraines sortent chaque seconde** du sous-sol de ce bourg et les eaux ont une température assez stable de plus de **16,5 degrés**.

Il y a beaucoup à dire sur cette ressource exceptionnelle. Ses qualités (chimiques, physiques...), ses origines profondes et lointaines permettent de la classer entre les eaux de Perrier et celles d'Aix les Bains. Un mélange avec des eaux plus superficielles ne permet pas actuellement une utilisation directe comme eau minérale. »

(source : Bulletin d'information n° 4 des associations « Bourdeilles environnement » et « Vivre à Lisle »)

Il convient de noter qu'un projet de mise en bouteilles avait été évoqué à deux reprises sous deux mandats différents, notamment en 1985 où après analyse l'eau est conforme aux directives européennes, mais on y constate la présence de coliformes et de clostridium.

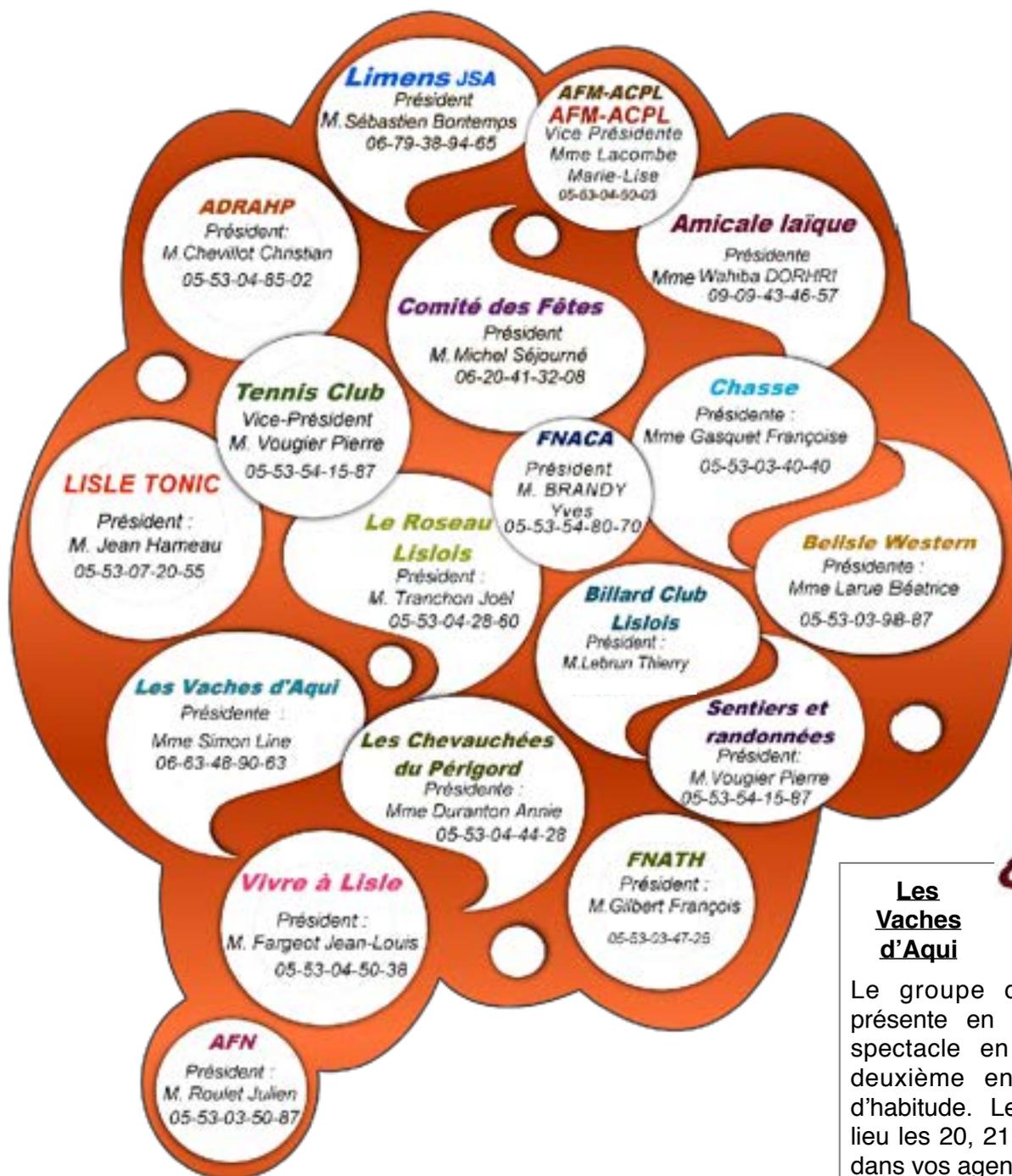
Mais revenons plus précisément à notre patrimoine, à savoir vous faire découvrir dans ce numéro et les suivants les lieux de présence de cet or bleu.

Si on parle de présence d'eau à Lisle, il convient d'évoquer en premier lieu le lavoir du Bullidour. Selon le livre « *Histoire de Lisle* » de l'abbé Farnier le lavoir se trouvait, lorsque la ville était entourée de remparts, à l'emplacement du foirail actuel. Celui-ci aurait été comblé par les pierres des murailles après les divers sièges qu'a subis la ville, et l'eau se serait infiltrée sous le sol de la ville pour ressortir à son emplacement actuel.

« *Histoire de Lisle* » nous livre peu de renseignements sur ce lavoir. Outre ce qui vient d'être précisé, nous savons qu'il a subi une restauration et a été recouvert en 1879. Lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal le 5 avril 1934, il est fait état du pourrissement par le bas des poteaux soutenant la charpente jusqu'à 30/60 cm. Par ailleurs on constate la nécessité de réparer les dalles et les bordures de la toiture, ainsi que l'obstruction du caniveau longeant le lavoir. En juin 1950 il est encombré de débris de toute nature ainsi que la Donzelle, méfaits occasionnés pendant le séjour de nomades. Juin 1972, la toiture a besoin d'être révisée ainsi qu'un pilier de soutien. Une restauration du bâtiment a lieu en 1989.

Outre le fait que chacun pouvait s'approvisionner en eau à sa source, il servait jusqu'à il y a une dizaine d'années de lavoir. C'était là qu'on apprenait les nouvelles via « radio Bullidour », que les lavandières n'hésitaient pas à se chamailler pour une place ou des propos mal compris, ... Enfin il s'agissait d'un des hauts lieux du village.





Les Vaches d'Aqui

Le groupe de théâtre lislois présente en 2018 un nouveau spectacle en deux parties, la deuxième en occitan, comme d'habitude. Les séances auront lieu les 20, 21 et 22 avril (à noter dans vos agendas)

SOCIETE DE CHASSE



La saison de chasse 2017/2018 se déroule sous les meilleurs auspices; notre grande priorité est bien sûr d'agir dans les secteurs de cultures dans lesquelles les sangliers auraient pu pénétrer ; l'écoute réciproque et l'échange avec les agriculteurs sont essentiels.



Notre pragmatisme et notre clairvoyance font que nous agissons en toute sécurité et avec parcimonie de manière à concilier les activités de tous, celles de nos amis agriculteurs en premier, mais aussi celles des autres usagers de la nature (vététistes, joggeurs, marcheurs.....).

La société de chasse procèdera à plusieurs lâchers durant la saison en cours, soit 50 perdreaux et 180 faisans.

Le repas de chasse aura lieu le samedi soir 3 MARS 2018, il est ouvert à tous, une information par voie de presse sera faite en temps opportun.



Limens JSA, le petit nouveau du foot !

Les anciens clubs de Limens et de Saint Astier ont laissé place au nouveau club de football Limens JSA en cette nouvelle saison 2017-2018. Ce nouveau club réunit donc trois communes sur trois communautés de communes différentes de quoi faire du remue-ménage mais le cocktail se marie plutôt bien !

En fin de saison dernière les deux clubs de football ont tenu ensemble leur assemblées générales pour dissoudre leur club et laisser place au nouveau, c'est ainsi qu'est né Limens JSA.

A la tête de ce nouveau club Sébastien Bontemps et Jacky Beluche, soutenus par leurs vices présidents Julien Amblard, Jean Pierre Pack et Gaël Robert, leurs trésoriers Thierry Dauba et Pascal Lherm et leurs secrétaires Sandrine Buffiere et Carole Bernardi. Cette union est portée par le club tout entier, bénévoles, joueurs, dirigeants, arbitres.

Limens JSA se compose également d'une école de foot plus que complète, allant du niveau U6 au U18 en passant aussi par le niveau régional pour la dernière catégorie jeune. Les jeunes du club sont encadrés par des référents et le club propose aux jeunes durant la saison des matchs, des sorties, des tournois, des stages de vacances et repas, de quoi plaire à nos footballeurs en herbe !

Limens JSA désire avoir une vraie identité, avec un nouveau logo et un esprit d'union mais aussi communiquer à l'unisson avec une équipe chargée de la communication. Le moins que l'on puisse dire c'est que le club commence déjà à faire parler de lui sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) mais aussi dans la presse locale. Alors si toi lislois ou lisloise, tu n'avais pas encore entendu parler de ce nouveau club de football Limens JSA nous t'invitons à supporter le club sur sa page Facebook <https://www.facebook.com/limensjsa/> ou d'aller visiter son nouveau site internet <http://www.limensjsa.fr/> et à nous contacter si tu désires des informations.

Mathilde DELANNES

Les séances de Hatha-Yoga ont repris à la salle des Fêtes de Lisle. Le hatha-yoga est un enchaînement de postures bienveillantes qui par la présence au souffle, apporte bien-être et apaisement, souplesse et légèreté. Il est accessible à chacun et chacune quel que soit le parcours, les difficultés ou l'âge. Cette année, un troisième cours ouvre ses portes à Lisle !



Je vous propose donc de venir découvrir le hatha-yoga le lundi midi de 11:30 à 13:00, le mercredi matin de 10:00 à 11:30 dans le cadre de l'association Lisle Tonic ou le mercredi soir de 19:30 à 21:00 à Lisle (Salle des Fêtes) mais aussi à Verteillac le mardi soir, à Léguillac le mardi matin et à Epeluche le samedi matin. La première séance est gratuite et sans engagement. Respirer, s'étirer, s'assouplir et s'offrir un temps pour soi en conscience, c'est ce que je vous propose grâce à la pédagogie Eva Ruchpaul. N'hésitez pas à me contacter pour toute information complémentaire.
Clotilde - 06 79 87 91 77 - clotilde.yoga@laposte.net -
FB : Périgord Yoga -

« Dans l'immédiat, une sensation harmonieuse de bien-être, en différé, une aptitude à la vie » Eva Ruchpaul - www.eva-ruchpaul-yoga.com



Club de Billard Lislois

La nouvelle saison 2017-2018 commence pour le billard club Lislois. Cette année deux équipes évolueront sous les couleurs du club (une en Nationale 3 et l'autre en départementale 2) soit 16 adhérents dont un espoir et une féminine. L'association organisera aussi pour la première fois avec la participation de la Fédération et de tapis vert à la salle des fêtes de Lisle, le 10 et 11 février, un tournoi homologué. Pour toute information je reste à votre disposition. LEBRUN Thierry



Les Associations Lisloises



VIVRE À LISLE

ASSOCIATION VIVRE A LISLE

Place de la Bascule
24350 LISLE
Tel : 05 53 04 50 38



L'association Vivre à Lisle a mené 2 animations cette année :

- Le concours des peintres dans la rue s'est déroulé le dimanche 25 juin. Il a réuni 22 artistes dans la catégorie adulte et 11 dans la catégorie enfant. Cette manifestation a bénéficié d'un temps magnifique, qui a permis aux visiteurs d'admirer la collection de voitures anciennes, présentée par le club auto rétro de Périgueux, que nous remercions vivement pour leur participation. Tous les peintres ont été récompensés grâce aux généreux donateurs et en particulier les commerçants et artisans de Lisle, fidèles à cette manifestation. Les 3 premiers lauréats sont : Veronique Lanquetin pour le 1er prix, Alain Deschamps pour le 2ème et Régis Prince pour le 3ème *image ci-dessous*.
- Le samedi 16 septembre, a eu lieu un concert de musique classique, sur les grands airs d'opéra, à l'Eglise de Lisle. Le concert nous a permis d'apprécier 3 anciens élèves de L'École normale de musique de Paris, appelée aussi « École normale de musique de Paris-Alfred-Cortot », déjà partenaire d'un concert organisé en 2011 : Estelle Rabaus, soprano, Florian Bistroutck, bariton, accompagnés par Kanae Endo au piano, artistes que l'on peut entendre régulièrement sur les ondes de radio classique et France musique. Plus de 90 personnes les ont applaudis chaleureusement. Le concert s'est terminé par le pot de l'amitié, sous la halle de Lisle, où tous les spectateurs étaient invités.



Nous avons en projet, au printemps de recevoir, comme tous les 2 ans, Stéphane Secher et ses musiciens de jazz. Cette soirée, sera organisée comme d'habitude au profit de l'association de pédiatrie de l'hôpital de Périgueux. Etant donné le succès de la précédente édition, ce concert aura lieu un dimanche en fin d'après midi et se terminera bien sûr, lui aussi, par le pot de l'amitié.

LISLE TONIC

L'association est affiliée à la **fédération sports pour tous**.

La saison 2017/2018 a commencé à la salle des fêtes avec un changement de jour pour le Pilates. Les horaires sont les suivants :



1. Lundi de 10h à 11h - PILATES avec Sylvie SANTELLANI
2. Mercredi de 10h à 11h30 - HATHA YOGA avec Clotilde SERS
3. Jeudi de 17h à 18h30 - GYMNASTIQUE avec Simone BLANCHET

Vous pouvez encore nous rejoindre et demander une séance d'essai gratuite pour le 1. Pilates et le 3. Gymnastique, pour le 2. Hatha Yoga nous sommes au complet pour cette saison.



La composition du bureau est inchangée : Jean HAMEAU président, Robert COMBRIER vice président, Michèle DUDON secrétaire, Catherine REGNIER Trésorière.



Renseignements : secrétaire 05 53 04 59 53



L'Amicale Laïque



Objectif principal : Récolter des fonds afin de financer les activités pour les enfants de nos écoles.

Le bureau :

- Présidente - DORHRI Wahiba
- Trésorière - HARDY Hélène
- Trésorière adjointe - RITOIT Laure
- Secrétaire - BECARY Myriam
- Secrétaire adjointe - BRUDY Pascale

Évènements à venir :

- Vente de chocolats de Noël (oct/nov) par les enfants
- Vide ta Chambre : le dimanche 26 novembre de 9h à 17h.
Des affiches pour les réservations seront prochainement à votre disposition
- Marché de Noël le dimanche 10 décembre
- Carnaval et son repas le 17 mars 2018 (date non définitive)
- La Fête des écoles et la tombola de l'Amicale Laïque auront lieu en fin d'année scolaire



Ainsi que nous procédons habituellement, des réunions de préparation auxquelles tout le monde est convié auront lieu avant les évènements.

Des flyers d'informations seront distribués par les écoles et la mairie sera informée.

Il ne s'agit pas uniquement de collecter des fonds, mais aussi de faire vivre l'association qui, de par ses activités, souhaite animer et distraire le village à travers la joie de vivre de nos enfants.

VOTRE DYNAMISME, VOS COMPÉTENCES, VOS IDEES...ET...

VOS BRAS NOUS SERONT D'UN GRAND SECOURS.

LES ENFANTS DE NOTRE VILLAGE (VOS ENFANTS) VOUS ATTENDENT !!! MERCI



L'Association F.N.A.T.H.

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés - Association de défense des personnes accidentées de la vie et handicapées.

Vous souhaitez être reconnu travailleur handicapé, vous demandez une carte d'invalidité, un macaron GIG, une demande d'allocation d'adultes handicapés ou une pension d'invalidité.

Vous êtes victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, vous voulez contester les décisions de la CPAM, la MSA, la MDPH, devant les juridictions (TASS, TCI...).

Vous êtes accidenté de la circulation, accidenté de la vie, handicapé, vous avez eu un accident médical.

UN SERVICE JURIDIQUE COMPÉTENT est à votre disposition et à votre écoute.

LA FNATH VOUS ACCUEILLE, VOUS DÉFEND, VOUS REPRÉSENTE DEVANT TOUTES LES JURIDICTIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE.

Notre adresse mail : fnath@wanadoo.fr Site internet : www.fnath24.org

Téléphone (section locale de Brantôme) : 05.53.03.47.25





Comité des Fêtes de Lisle

Le comité des fêtes de Lisle, c'est 7 manifestations avec une quinzaine de bénévoles :



- 2 thés dansants avec en moyenne 140 danseuses et danseurs
- le feu de la St Jean un très bon moment de convivialité
- le vide grenier a connu un vif succès sous les platanes de l'allée de Labrousse où l'ensemble des exposants et visiteurs étaient heureux de se retrouver pour le 14 juillet suivi du repas dansant et du feu d'artifice.
- 2 marchés festifs : des producteurs toujours plus engagés dans « le bien faire et le bon » ont permis aux visiteurs de goûter leurs productions locales sous la halle.
- La fête de la St Roch a connu cette année un gros succès avec le défilé des 8 chars où une quarantaine d'enfants avaient pris place tous costumés, suivi le soir par le feu d'artifice sonorisé.
- Les 2 après midi de pétanque ont vu un nombre exceptionnel de joueurs de doublettes.
- Ambiance disco a assuré 3 belles soirées de disco ainsi que la country Belisle Western.

Je voudrais vous rappeler, que si vous avez un peu de temps de libre, une ½ journée, 1 journée, voire plus, vous pouvez venir rejoindre les bénévoles du comité, vous êtes les bienvenus.



Bureau :

Président d'honneur : le maire, Joël CONSTANT

Président : Michel SEJOURNE

Vice présidents : Solange CRABANAC, Didier LASSERRE

Trésorière : Laurence OREILLER **Trésorier adjoint :** Féli DAVILA

Secrétaire : Nicole CONSTANT **Secrétaire adjointe :** Elsa CHABANAUD



MERCI à TOUS

Le Président , Michel Séjourné

Le Roseau Lislois année 2017

L'année se présentait mal en terme de précipitations avec le déficit de l'automne 2016 et du début de l'hiver. La période d'étiage se poursuit mais la situation aurait pu être plus grave sur les ruisseaux : il y a eu quelques pluies en fin d'été mais elles sont insuffisantes pour les cours d'eau. La Dronne a été moins impactée grâce au barrage de Miallet.

Nous avons poursuivi notre politique de soutien des populations halieutiques pour différentes espèces. Les manifestations menées en 2017 permettront de poursuivre l'alevinage. La plupart des années, le fraie ne permet pas le renouvellement des espèces.

Le 27 juillet, il y a eu une pêche électrique sur les ruisseaux sur des zones limitées. Les truitelles lâchées en alevins chaque année était bien représentées : 36 de moins de 24 cm.

Le Trophée Val de Dronne a connu 6 manches : 66 pêcheurs ont participé, 46 à Lisle pour la fête et 5 enfants. Classement général : L. Narrezzi (Dept 47), J. Landrevie (club Marsac), M. Sudret (Périgord Pêche Passion), J. Tranchon (club Marsac, AAPPMA Lisle), P. Llaurado (Marsac)...à noter Max Oreiller (Lisle 8ème) ; Bravo Mickey. Cette compétition est toujours prisée et voit son niveau se relever.

Les places sont ouvertes, avec l'autorisation des propriétaires, ensuite tous les types de pêche légaux peuvent y être pratiqués.

Quelques pêches illégales ont été repérées et signalées aux services compétents de l'Etat.

135 cartes personne majeure ont été vendues en 2017 contre 143 en 2016. Le nombre de cartes pour les moins de 12 ans est en légère baisse : 28 contre 32. La fédération

voudrait développer une approche de la pêche dans les classes scolaires. Je pense personnellement que cela n'est qu'un point qui doit s'inscrire dans une étude des écosystèmes.

La Fédération convie les présidents d'AAPPMA en cette fin d'année et aimerait augmenter les cotisations.

Le président





Belisle Western

La saison 2017 à 2018 est partie depuis le 4 septembre aux heures habituelles le lundi soir à la salle des fêtes de Lisle :

18h30 à 19h30 pour les débutants, et jusqu'à 21h pour les confirmés



Cette année écoulée comme d'habitude :

- démo à l'hôpital et à la maison de retraite de Ribérac
- une démonstration entièrement gratuite a eu lieu pour la fête de Villetourex avec la participation du public
- notre bal country qui est devenu une tradition pour notre Fête de la Saint Roch à Lisle

Pour tout autres renseignements vous adresser à la présidente :

Béatrice Larue au 0669916786 ou par mail à belislewestern24@hotmail.fr

Camping Municipal

Guy & Martine BRUNET, gérants du camping:

Gros manque de fréquentation à cause surtout d'une météo très capricieuse, d'une première année d'expérience sans recul et à la suite d'un précédent gérant qui n'a pas vraiment préparé le terrain pour nous. Un point positif, 89% des vacanciers ont été satisfaits de l'accueil, la tenue du camping et la propreté des sanitaires, une grande partie nous ont promis de revenir.

Soirées : démarrage poussif pour les premières, les dernières étaient beaucoup mieux. Concours de pétanque et vide grenier très réussis (beaucoup de demandes à refaire).

Canoës : pas trop mauvaise saison.

Snack : bons résultats pour une première, merci à Joël et toute son équipe ainsi que les lislois de leur présence régulière.

Date à retenir :

Du 27 avril au 1er mai 2018 nous organisons, avec le « Club De Motorhomes Poids Lourds de France » une concentration sur le camping, visible pour tous, mise en place de plusieurs manifestations (repas, soirée musicale... à voir avec le club). Nous espérons une bonne retombée pour les commerçants du village. *Voir le message ci-dessous du président du club.*

Quelques points à voir : la signalisation du camping inexistante ou peu visible (avis des touristes), la fermeture autour du camping (grillage ou autre), ceci pour plus de sécurité, demande d'une majorité de la clientèle.

Martine et Guy restent très confiants pour les prochaines années.



Bonjour à tous, voilà le programme du rassemblement :

- *Vendredi 27 avril : arrivée des premiers camping-cars pour l'installation.*
- *Samedi 28 avril : exposition des véhicules et des exposants : un vendeur de camping-cars américains sera présent et également les vans Fautras pour les plus gros. Marchés gourmands midi et soir. Le soir concert avec le groupe de Charlie Thackway.*
- *Dimanche 29 avril : exposition des motorhomes, repas gourmand midi et soir, et le soir concert avec « Johnny Blues » sosie de Johnny Hallyday.*
- *Lundi 30 avril : reste privé pour nous pour l'assemblée générale et préparer le départ de ceux qui repartent.*



Thierry LÉONARD, Club de Motorhomes Poids Lourds de France



Proverbes

St Martin le 11 novembre :

- Pour St Martin, mène la chèvre au bouquin, pour avoir des chevreaux en avril.
- A la St Martin, bois le vin, et laisse l'eau aller au moulin !

Ste Elizabeth le 19 novembre :

Sainte Elizabeth nous montre quel bonhomme l'hiver sera.



Les vieux « chevaux » du tracteur à Pizza Jo ont besoin des plus jeunes pour les ramener dans le défilé !



Même pour les plus anciens, la fête reste la fête !



Féli, respire, la photo est faite !



C'est sympa aujourd'hui, mais dans 3 jours Muriel me passe la roulette !



Des chiens bien dressés qui attendent leur patron... qui est peut-être au bar !!

Les invités de Cathy se posent pour le dîner... en toute discrétion !



*Il n'y a plus de verres ?
Pas de problèmes !
On a des idées à Lisle, 2 bons verres avec une seule bouteille !*



Les forains prennent des forces avant les 4 jours de fête



« Fête des chapeaux » à la baignade grâce à France Bleu Périgord et leur jeu de l'été



« Pourquoi Ce Nom »

- **Allée de Labrousse** : Initialement privée (dépendait-elle du Château Bas ?) elle a été cédées à la commune en 1878 pour une somme de 1700F à l'initiative de Mr Léonce de Labrousse, maire. Son nom lui a été donné en 1921 sur proposition de Mr Cramer lui même maire, après le décès de Mr de Labrousse quelques jours auparavant.

- **Place de la Bascule** : A l'origine de la ville celle-ci dépendait du Château Haut. Nous devons à la famille Fargeot, la cession de ces terrains et l'ouverture de la rue portant le nom du château. Le poids public y a été implanté vers 1843.

*Peut être existe -t-il une explication liée au passé de la commune ou au patois ?
Si tel est le cas merci de bien vouloir nous la communiquer.*



Anaïs BOURGEIX : sa dernière course aux Championnats de France 5000 mètres sur piste où elle a terminé à la 3e place.



Guylaine LIESS, employée communale depuis de nombreuses années a bien mérité sa retraite à la fin de l'année scolaire en juillet dernier. Ses collègues actuelles et anciennes, ainsi que le conseil municipal l'ont honorée avec de beaux cadeaux autour d'un apéritif copieux dans la salle du conseil à la mairie.

Dates à retenir :

- Le 26 novembre 2017 « Vide Ta Chambre » (Amicale Laïque)
- Le 10 décembre - le traditionnel marché de Noël (élus/Assos)
- Le 31 décembre - date limite d'inscription sur les listes électorales
- Les agendas communaux seront à votre disposition à la fin de l'année (distribution aux voeux)
- Le 7 janvier 2018 - les voeux du Conseil Municipal
- Le 4 février - le Repas des Aînés (Municipalité)
- Le 10 & 11 février - Tournoi de Billard (Club de Billard)
- Le 3 mars - Repas de Chasse (Société de Chasse)
- Le 17 mars - Carnaval & repas (Amicale Laïque)
- Le 31 mars - Repas du foot (Limens JSA)
- Le 20 à 22 avril - spectacles du théâtre (Les Vaches d'Aqui)
- Le 8 mai - cérémonie au monument aux morts
- Le 23 juin - Feu de la St Jean (Comité des Fêtes)
- Le 10 juillet - marché festif (Comité des Fêtes)
- Le 14 juillet - vide grenier & repas (Comité des Fêtes)
- Le 7 août - marché festif (Comité des Fêtes)
- Le 15 août - concert de Jazz (Vivre à Lisle)
- Le 18 au 21 août - Fêtes de la St Roch (Comité des Fêtes)
- Le 7 octobre - Thé dansant (Comité des Fêtes)
- Le 12 octobre - AG & Repas (Comité des Fêtes)
- Le 11 novembre - cérémonie au monument aux morts
- Le 23 novembre - Loto (Comité des Fêtes)

La saison se termine enfin pour Mr **SOLIVARET Stéphane**, elle fut longue mais les podiums ont été au RDV.

Après avoir décroché une belle 2nde place au Naturel Fitness Show en catégorie PRO en novembre dernier, et obtenu une très belle 4^e place à la plus prestigieuse des compétitions, le Top de Colmar, il enchaîna sur un nouveau titre de champion de France, le 5^e d'affilée en juin dernier.

Fin octobre, il devient double vice champion d'Europe (catégorie Master +40 ans et sénior -70 kg). Pour finir il enchaîna sur une belle 2nde place au grand prix d'Héraclès, grande compétition primée.

La fédération internationale à la suite de sa performance au championnat d'Europe le qualifia pour disputer l'Olympia amateur à Las Vegas (Etats-Unis), le plus haut niveau dans le milieu du culturisme amateur naturel. Malheureusement, par faute de moyens financiers (pas de sponsors et peu d'aide), il fut contraint à refuser sa sélection.





LA MAIRIE

Secrétaires : Marlène MATHA et Christine GALLET
Tel : 05.53.04.50.02 Fax : 05.53.54.58.81
Courriel : mairie-de-lisle@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-de-lisle.eu

Jours et heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h
le bureau est fermé le mercredi après-midi

Les permanences des élus

Le Maire, Joël CONSTANT, et ses adjoints,
reçoivent à la Mairie
le mardi de 11 h à 12 h et sur rendez-vous

Bibliothèque Municipale

>> NOUVEAUX HORAIRES <<

Directrice : Gaëlle DENEUVILLE assistée de bénévoles.

Horaires d'ouverture au public en période scolaire :

Mardi de 10 h à 12 h et de 16h15 à 17h15 (le matin
seulement pendant les vacances scolaires)

Mercredi de 9 h à 11 h (10h à 12h pendant les vacances
scolaires)

**Jeudi (de 11 h à 12 h pendant les vacances scolaires
seulement)**

Vendredi de 9h30 à 11h30 (11h à 12h pendant les
vacances scolaires)

Téléphone : 05 53 04 51 77
Possibilité de portage à domicile

Location de la Salle des Fêtes

Tarifs au week-end

(du vendredi au dimanche / 3 jours) :

Particuliers lislois	110€*
Particuliers non-lislois	190€*
Associations lisloises	40€*
(2 locations gratuites chaque année civile)	
Associations non-lisloises	120€*
Petites réception	50€*
Forfait location vaisselle	50€
Forfait chauffage	60€

(du 1er octobre au 30 avril)

* gaz compris

Pour connaître la disponibilité de la salle
veuillez consulter le site internet de la
commune ou demander à la Mairie ou
contacter le responsable Michel Séjourné
Téléphone : 06.20.41.32.08

Permanence d'une Assistante Sociale

Prendre rendez-vous au :
Centre médico-social de Brantôme
Tel : 05.53.05.71.17

La Gendarmerie de Tocane

Ouverte les lundis matins et les mercredis et samedis après-midis

Téléphone : 05.53.92.57.58

En dehors de ces horaires contactez la Gendarmerie de Ribérac au 05.53.92.57.00

Les Conseillers Départementaux du Canton de Brantôme

Mr Jeannik NADAL et Mme Marie Pascale ROBERT-ROLIN

(avec leur suppléants Jean-Paul Couvy et Bénédicte Bernegoue)

reçoivent dans les locaux de la Mairie sur rendez-vous. Téléphone : à la Mairie

Au revoir les Cartes d'Identité (qui ne sont plus faites que
sur 17 communes en Dordogne - voir le dernier bulletin)...

...Bonjour les PACS

désormais instruits en Mairie !!

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SUR INTERNET

CNI...Cartes Grises...déclaration Impôts...CAF : un
ordinateur est mis à votre disposition à la Mairie
uniquement pour faire vos démarches administratives et
sans aide possible de la part de la mairie



LISLE

**DIMANCHE
10 DECEMBRE**

MARCHE DE NOËL



10 h – Ouverture du marché

11 h – Arrivée du Père-Noël en calèche

12 h – Buvette et restauration sur place

12/15 h – « Mickey et Minnie »

(animation mascottes)

15 h – « Les Fripouilles en chanson »

Groupe de chants de Paussac)

Retour du Père Noël

Animations – Restauration

exposition et vente de produits locaux, régionaux, artisanaux

Journée organisée par les associations Lisloises, le camping et les élus

Ne pas jeter sur la voie publique IPNS

Les Informations Diverses



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 24-2017-04-05-001 du 5 avril 2017 relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts, aux autres usages du feu et aux obligations de débroussaillage

Du 1er Mars au 30 Septembre - Tout brûlage est interdit

Du 1er Octobre à fin Février

Brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage

Brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (Taille, tonte,...)

****** Soumis à Déclaration en mairie 3 jours avant de faire brûler ******



L'imprimé pour faire la déclaration est disponible en mairie ou sur le site internet de la Prefecture : <http://www.dordogne.gouv.fr>

Règles de sécurité à appliquer pour les brûlages :

- Les brûlages ne peuvent être pratiqués qu'entre le 1er octobre et le dernier jour de février, entre 10h et 16h et hors situation exceptionnelle (pollution atmosphérique...).
- Les brûlages en tas ou en cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie.
- Les brûlages ne doivent pas être effectués si la force du vent entraîne des risques de propagation du feu (vitesse du vent supérieure à 5 m/s ou 20 km/h).
- Le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction complète.

DECHETTERIE

La déchetterie de Tocane se situe à la sortie de Tocane en direction de Ribérac sur la zone d'activités, derrière le magasin SCAR.

Horaires d'ouverture d'été du 1er mai au 30 septembre :

Le mardi, mercredi et samedi

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Horaires d'hiver du 1er octobre au 30 avril :

**Le mardi, mercredi et samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30**

La dernière admission se fait 10 minutes avant la fermeture



Citoyenneté - nuisances sonores dues aux travaux de jardinage ou de bricolage des particuliers (horaires différents pour les entreprises)

Nous vous rappelons les créneaux autorisés **par arrêté Préfectoral*** pour ces travaux :

Jours ouvrables (du lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h & de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 12h & de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

** Article 20 de l'arrêté préfectoral N° PELREG-2015-10-45 du 7 octobre 2015 portant réglementation des bruits de voisinage*



PHARMACIES de GARDE 2016 : secteur de BRANTÔME

LISLE : Ph Lacombe/Bourdinaud (semaines 3-10-16-22-28-35-41-47-52)

BRANTÔME : Ph du Vert Galant (semaines 1-6-13-19-27-31-36-45-50)

AGONAC : Ph Gruber-Corre (semaines 8-12-18-24-29-34-38-43-49)

MAREUIL : Ph Dubesset (semaines 5-9-17-21-25-32-40-46)

CHAMPAGNAC DE BELAIR : Ph Benhamou (semaines 4-11-15-23-30-37-42-48)

CHATEAU LEVÊQUE : Ph Béraud (semaines 2-7-14-20-26-33-39-44-51)

Les gardes débutent le vendredi à midi et se terminent vers 9h le vendredi matin suivant. La pharmacie de garde est affichée sur la vitrine de chaque établissement. Vous pouvez également composer le 3237 suivi de votre code postal ou vous rendre sur le site www.3237.fr en suivant les instructions.



Remerciements

Tous nos remerciements à vous qui êtes à l'initiative de ce moment de rencontre, à tous ceux qui ont glissé un gentil mot et versé de leurs deniers, ainsi qu'aux personnes présentes lors de ce moment amical organisé devant Le Bienvenu en l'honneur de MARTINE, de son surnom « FRIQUETTE »

Famille LE FLEM



Friquette nous a quittés. C'est un personnage de la vie lisloise qui s'en est allé. Toute le monde connaissait Friquette ! Courageuse, elle se levait de très bon matin pour servir « ses » cafés et occupait les journées en papotant avec sa fidèle clientèle, en se gardant quelques instants de répit pour une sieste bien méritée ou pour promener son chien qui souvent, guidait par lui même la promenade.

Lamartine a écrit : « Un seul être vous manque et tout est dépeuplé ». Il n'est pas possible de ne pas voir La Martine. Elle nous manque et le bar nous manque.

Nous prions les lecteurs d'accepter un rectificatif concernant le décès de Mme BROQUET, bien décédée en 2016, mais qui n'a pas été mentionnée sur l'Etat Civil du bulletin de mai 2017.

* Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau pour la commune de Lisle

- ➔ quelques chiffres clés : 220 branchements raccordés ; 12 582m³ assujettis à l'assainissement ; 3 509km de réseaux eaux usées ; 350m linéaires hydrofugés avec le camion ; 2 postes de relèvement ; 1 station d'épuration de 800eq/habitant ; prix de l'assainissement 2,3€ TTC/m³ ; 100% des bilans sont conformes.
- ➔ le service de l'assainissement du contrat de Lisle est délégué à la société SAUR dans le cadre d'une délégation de service public. Le contrat, signé à la date du 1er janvier 2008, arrivera à échéance le 31 décembre 2019.
- ➔ simulation du coût pour une consommation de 120m³ : 271,47€ TTC au 1er janvier 2016 et 275,85€ TTC au 1er janvier 2017
- ➔ différentes interventions d'exploitation : les interventions de maintenance ; les opérations d'hydro-curage du réseau ; les passages caméras.

* SPANC (service public d'assainissement non collectif)

- ➔ La CCPR, par l'intermédiaire du SPANC, exerce la compétence « entretien des installations d'assainissements individuels ». Cette compétence est déléguée à un prestataire privé.
- ➔ Quelques exemples de tarifs proposés par le Service de Vidange Groupées pour une maison de plus de 2 ans (TVA à 10%) :
 - Fosses septiques, fosses toutes eaux ou étanches de 2000ltrs 138,60€ TTC + tarif intéressant pour une seconde fosse sur la même propriété.
 - tarif bacs à graisse de 500ltrs 53,90€ TTC
 - tarif pour intervention en urgence 120€ / heure TTC

Contacts : 05 53 92 50 64 ou o.meneret@cc-paysriberacois.fr

* Vois

De plus en plus de vols ont lieu au quotidien. Si vous vous absentez plusieurs jours, parlez-en à vos voisins, voire à la gendarmerie. Si vous partez quelques instants seulement, prenez malgré tout, toutes les précautions d'usage.

L'opération « VOISINS VIGILANTS » peut aider au niveau de cette surveillance. Renseignez-vous.



Flyer disponible en mairie



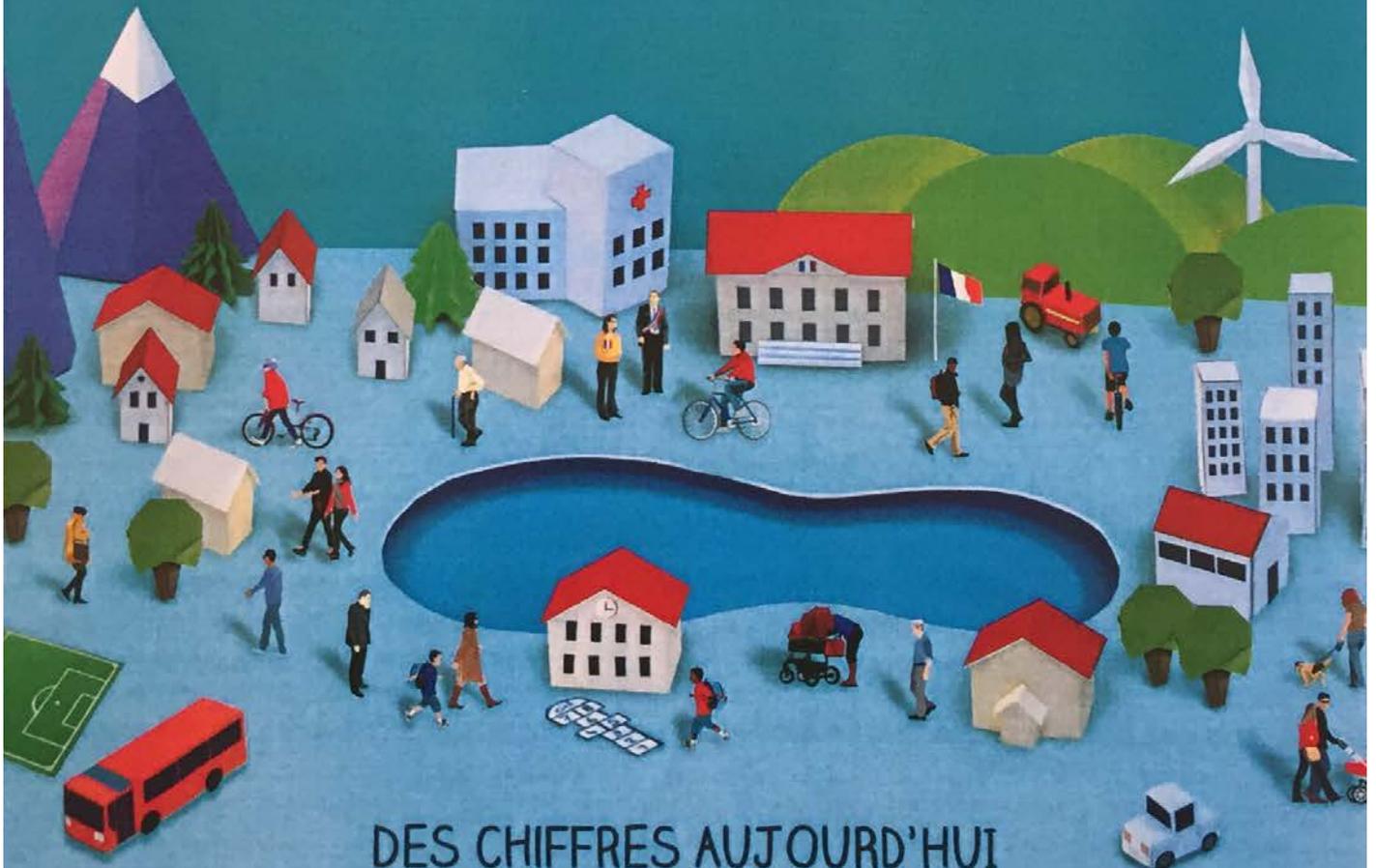
RECENSEMENT

de la population

**Répondez sur internet,
c'est encore plus simple**

le-recensement-et-moi.fr

Du 18 janvier au 17 février 2018



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



INSEE & votre commune

Nouveautés : ça bouge à Lisle !



La naturopathie est une science qui permet d'optimiser l'énergie vitale afin de maintenir l'être humain en bonne santé par des moyens et remèdes naturels. Elle est l'art de rester en bonne santé, par le respect des lois naturelles et de s'aider de la nature pour trouver les bons remèdes face aux petits maux du quotidien. (Phytothérapie, oligothérapie, gemmothérapie, aromathérapie...)

Mon rôle, en tant que naturopathe/nutritionniste, est de vous aider à rester en bonne santé à l'aide de moyens naturels et de vous aider à retrouver toute votre énergie. J'élabore, dans un premier temps, un bilan personnalisé afin d'établir un plan alimentaire individuel en respectant votre rythme de vie, vos goûts, vos contraintes horaires...Je mets à votre disposition de nombreux outils pour atteindre votre objectif et propose un suivi individuel.

Je suis également formée en massage métamorphique, ce soin est reconnu d'intérêt public en Angleterre. Il s'agit d'un léger toucher vibratoire à différents endroits stratégiques, qui permet la libération de nombreux blocages et libère l'énergie. Cette pratique est un mouvement qui va de l'état de ce que nous sommes à ce que nous pouvons être. Cette technique d'auto-guérison aide à trouver son propre chemin.

Delphine MONCOMBLE : Naturopathe – Nutritionniste

4 place des Banquettes, 24350 Lisle Tel : 06 58 12 53 54



Je m'appelle **Julien Cambier**, et depuis le 1er août, avec ma femme Juliette, nous sommes installés rue des lavoirs.

Avec mon auto-entreprise **Coffee-Time**, spécialisée dans la communication et l'illustration, je vous propose, selon vos besoins, d'être visible que ce soit sur papier (flyers, affiches, cartes de visite, dépliants) ou sur internet (site vitrine, e-commerce, page Facebook).

Je souhaite travailler avec des entreprises locales afin de mettre en valeur notre belle région, mais aussi avec des associations et des particuliers (faire-part de mariage, de naissance, carte anniversaire...). Je réalise d'ailleurs depuis août la communication de l'hôtel/bar/restaurant Aux Saveurs d'Antan.

Venez faire un tour sur mon site coffee-time.fr, vous pourrez voir un aperçu de mon travail, ainsi que certaines de mes illustrations (ajout de nouveaux dessins au gré de mes balades à travers Lisle).

Vous pouvez me contacter de 9h à 20h au 06.20.10.61.64, ou à contact@coffee-time.fr



Les marchés festifs



Le 14 juillet

Images Fête de la St Roch

